

Séance du 09 juin 2020

Membres en exercice : 15
Présents : 12
Votants : 13

DCM N°42/2020

Envoyé en préfecture le 26/06/2020
Reçu en préfecture le 26/06/2020
Affiché le
ID : 004-210400131-20200609-202042RAD2019-DE

---- L'an deux mille vingt
le neuf juin à 18 heures 15
le conseil municipal de la commune d'AUBIGNOSC dûment convoqué,
s'est réuni en session ordinaire, à la **salle des fêtes** de la commune
sous la présidence de Monsieur René AVINENS, Maire.
--- Date de la convocation : 02 juin 2020

Membres présents :

MMes & MM. **AVINENS** René, **ROBERT** Frédéric, **TURCAN** Nicole,
DELMAERE Christian, **CHAILLAN** André, **SECHEPINE** Elisabeth,
LATIL Yves, **DANEL** Mauricette, **MACCARIO** Fabrice, **LERDA** Serge,
ARMINGOL Elisabeth et **WEBER** Hélène.

Absent(s) excusé(s) : **ISNARD** Wilfried, **WALCZAK** Franck et
MARTINELLI Nicolas

Pouvoirs : **WALCZAK** Franck à **AVINENS** René

Secrétaire de séance : Frédéric ROBERT

**OBJET : SERVICES DE L'EAU & DE L'ASSAINISSEMENT
RAPPORTS ANNUELS DU DELEGATAIRE POUR L'ANNEE 2019**

---- Monsieur le Maire présente les rapports annuels pour l'exercice 2019 transmis par le
délégué des services de l'eau potable et de l'assainissement collectif, la Société des Eaux
de Marseille. Ce document a été transmis par voie dématérialisée à chaque conseiller afin
qu'ils puissent en prendre connaissance avant la réunion de ce jour.

---- Les éléments figurant dans la partie principale relatifs à l'organisation, la qualité et au
prix du service, sont conformes aux dispositions de la loi « Barnier » du 02 février 1995 et
de son décret d'application.

---- Quelques données erronées ont été relevées et le délégué en a été informé.

----Après examen desdits rapports, et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil
municipal :

* **APPROUVE** les rapports du délégué pour les services de l'eau potable et de
l'assainissement pour l'exercice 2019 joints en un document commun, à la présente
délibération.

----- Fait et délibéré à AUBIGNOSC, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME.
Le Maire

R. AVINENS.

